



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de l'enseignement scolaire



Préparer le bilan annuel de mise en œuvre



2022

Présentation

Quels sont le contexte et l'intérêt d'une auto-évaluation ?

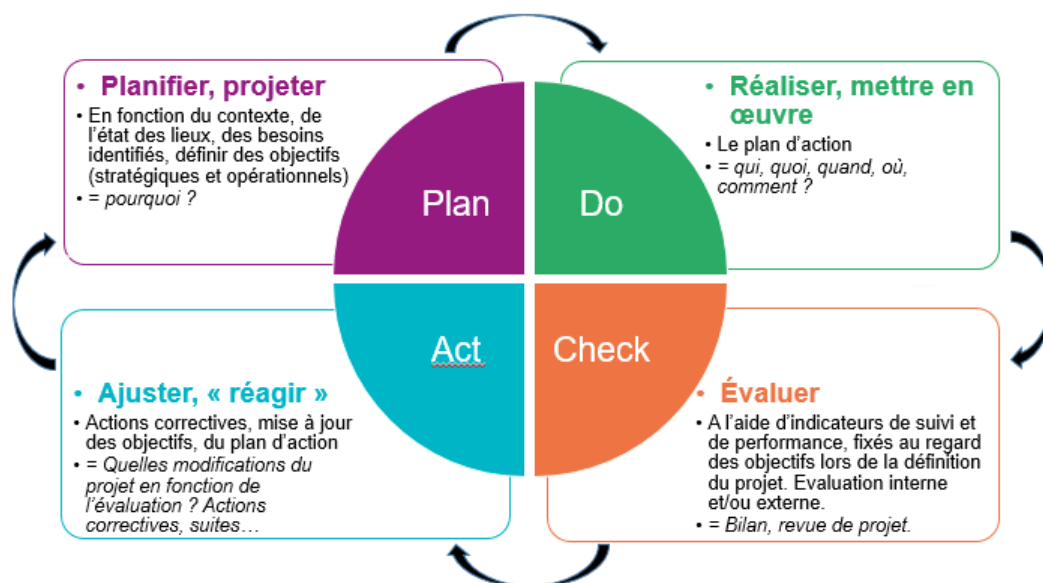
Avec la fusion en un seul dispositif des Cordées de la réussite et des Parcours d'excellence, les Cordées de la réussite, telles qu'elles ont été remodelées par l'instruction interministérielle du 21 juillet 2020, créent un continuum d'accompagnement de la classe de 4^e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur, en articulation avec l'accompagnement à l'orientation.

Véritable levier en faveur de l'égalité des chances, elles visent à permettre aux élèves bénéficiaires d'aller au bout de leurs aspirations et potentialités, d'accroître leur ambition et de construire pas à pas leur propre parcours de réussite : insertion professionnelle ou poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

L'instruction mentionnée ci-dessus prévoit que les Cordées de la réussite « font l'objet d'un suivi et d'une évaluation organisés par les autorités académiques. » Au niveau régional, un comité de pilotage et de suivi « est chargé de la validation des nouveaux projets et de l'intégration des nouveaux établissements têtes de cordée, de leur suivi et de leur évaluation à l'échelon régional. Il dresse un bilan sur la qualité des actions menées, leur impact sur les jeunes accompagnés mais aussi sur la densification du maillage des Cordées de la réussite, la diversification des établissements partenaires de l'enseignement supérieur et le ciblage des publics concernés. Sur ces différents points, il peut être amené à formuler des recommandations aux EPLE. » Afin d'effectuer son propre bilan sur la Cordée mise en œuvre, l'établissement encordé, conjointement avec la tête de cordée, est invité à réaliser l'auto-évaluation de la Cordée déployée.

Pourquoi Qualéduc ?

Qualéduc est une démarche d'auto-évaluation participative qui permet, par un diagnostic partagé, de déterminer des axes d'amélioration conduisant à des actions. Qualéduc s'appuie sur le schéma d'amélioration continue Plan-Do-Check-Act (PDCA, ou « roue de Deming »), qui décrit un cycle de projet en quatre étapes :



La démarche Qualéduc est accompagnée par des référents dans toutes les académies. Cette démarche d'amélioration continue répond à l'esprit de l'instruction interministérielle. Il a donc semblé pertinent de recourir à Qualéduc pour guider les établissements dans la réalisation d'une évaluation qualitative du dispositif mis en place. L'outil proposé peut ainsi nourrir la démarche d'élaboration du projet de Cordée et permettre de renforcer son pilotage.

Comment l'utiliser ?

La fiche-questionnaire Qualéduc est un outil conçu pour faciliter la réflexion.

Au recto :

- Colonne *Plan* : Définition / présentation des objectifs, en fonction d'un contexte, de besoins identifiés. Les éléments de contexte nationaux concernant le dispositif des Cordées sont rappelés.
- Colonne *Do* : plan d'action (dans l'optique d'un bilan, réalisé) prenant en compte les acteurs, les moyens, le temps, fixé en fonction des objectifs
- Colonne *Check* : liste d'exemples d'indicateurs. Lors du montage d'un projet, la colonne check permet de définir à l'avance ceux qui seront utilisés lors de l'étape de revue de projet.

Au verso :

- Colonne *Act* : support pour la synthèse de l'auto-diagnostic.

La fiche Qualéduc peut ainsi servir lors du montage du projet (étape *Plan*), pour un suivi intermédiaire en cours de réalisation (étape *Do*), lors de la phase d'évaluation (étape *Check*) et pour définir les évolutions et/ou remédiations nécessaires (étape *Act*)

Les thématiques proposées reprennent les éléments-clés de l'instruction. Les questions qui figurent sur la fiche sont proposées à titre indicatif. Conçues comme une « boîte à idées », elles sont autant de pistes de réflexion dont l'établissement peut s'emparer pour élaborer son bilan ; d'autres questions peuvent être identifiées par l'établissement. Il en va de même pour les indicateurs, qui ne prétendent pas non plus être exhaustifs. Questions et indicateurs proposés peuvent servir d'appui à l'évaluation, en permettant de mesurer une évolution du dispositif dans le temps.

Sur cette base, chaque établissement a donc la faculté d'élaborer son propre diagnostic, de définir ses propres indicateurs, en fonction de ses spécificités et de celles de la Cordée, et d'identifier ses axes d'amélioration. Il conviendra de réaliser ce diagnostic partagé et de formuler des améliorations avec tous les acteurs de la communauté éducative impliqués dans le développement de la Cordée de la réussite. L'établissement est invité à informer la tête de cordée de la démarche engagée et à lui proposer de s'y associer, sous réserve de lui fournir les éléments de compréhension de la méthode Qualéduc.

Pour retrouver les autres ressources destinées aux têtes de cordée et aux établissements encordés :

<https://www.cordeesdelareussite.fr/Textes-officiels-et-ressources>

Pour plus d'information sur la démarche Qualéduc et les autres outils proposés :

<https://eduscol.education.fr/2192/qualeduc-un-outil-de-qualite>

La réalisation de ce guide a été pilotée par le bureau de l'Éducation prioritaire et des territoires (Dgesco B2-3), en collaboration avec la mission de l'orientation du scolaire vers le supérieur du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Dgesip MOSS) et avec le bureau des lycées professionnels, de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue (Dgesco A2-2).

Les référents des Cordées de la réussite et de la démarche Qualéduc des académies de Besançon, Normandie et Nancy-Metz ont contribué à sa conception.

Cordées de la réussite : préparer le bilan annuel (1/2)

Instruction interministérielle du 21-7-2020 (NOR : MENE2021598J) : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo32/MENE2021598J.htm>

Charte 2021 des Cordées de la réussite : <https://www.cordeesdelareussite.fr/Mise-en-avant/La-charte-2021-des-cordees-de-la-reussite-signee-par-les-ministeres-du-MEN-et-du-MESRI>



Plan Planifier

Contexte, stratégie, sens, objectifs

Une nouvelle impulsion a été donnée au dispositif depuis l'été 2020 : fusion des dispositifs Parcours d'excellence et Cordées de la réussite avec de nouvelles orientations :

- de nouvelles cibles,
- un pilotage partagé tête de cordée / EPLE encordés
- de nouvelles priorités.

Le projet, présenté à la commission régionale est élaboré conjointement par l'EPLE encordé et la tête de cordée.

Dans l'esprit de l'instruction interministérielle, un bilan annuel partagé EPLE/tête de cordée est réalisé, qui vise à une amélioration continue du dispositif.

Dans quel contexte la Cordée a-t-elle été créée (besoins identifiés, problématiques locales...) ? Quelle complémentarité avec d'autres démarches et dispositifs ? Quels étaient les objectifs que la Cordée s'était fixés ?

Comment le programme d'accompagnement global a-t-il été défini entre les établissements encordés et la/les tête(s) de cordée ?

Comment ce programme s'intègre-t-il dans le projet d'établissement ? Comment prend-il en compte les caractéristiques propres au territoire ?

Quelle place et quel rôle jouent les instances de l'établissement dans le dispositif des Cordées ?

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

1. Pilotage du programme (1/2)

Pilotage

- Un comité de pilotage de la Cordée incluant la tête de cordée existe-t-il ? Si oui, quels sujets y ont été abordés ?
- Un référent est-il identifié pour la Cordée : au sein de l'établissement ? pour le réseau des EPLE encordés ? au sein de la tête de cordée ? Comment ses missions sont-elles précisées et comment rend-il compte de son activité ?
- Quelles sont les modalités d'information et de coordination avec les services académiques ?

Programme

- Comment le programme proposé est-il élaboré ?
- En quoi la démarche permet-elle de mobiliser l'ensemble de la communauté éducative ?
- Comment les besoins des élèves sont-ils identifiés et pris en compte ?
- Comment les élèves sont-ils associés à la définition de leurs besoins ? (CVC, CVL...)
- Comment les parcours proposés aux élèves dans le cadre de la Cordée sont-ils mis en cohérence et articulés avec l'accompagnement à l'orientation mis en place par l'EPLE ?
- Comment le programme proposé contribue-t-il à organiser une réponse à des problématiques identifiées en matière d'orientation (ex : égalité filles/garçons, mobilité sociale et géographique, etc.) ?
- Comment la progressivité des actions et la personnalisation des parcours sont-elles organisées ?
- Le programme propose-t-il aux élèves une diversité d'activités en fonction de leurs besoins (actions individuelles/collectives ; activités culturelles, sportives ; rencontres avec des professionnels ; immersion dans des établissements d'enseignement supérieur : ateliers sur la prise de parole en public...) ?
- En quoi le programme permet-il aux élèves de développer des compétences (transversales, psychosociales, compétence à s'orienter...) ?
- Comment l'encadrement et la supervision des tuteurs/mentors sont-ils assurés avec la tête de cordée : recrutement, formation, suivi ? Comment les tuteurs sont-ils sensibilisés à certaines problématiques : diversité, handicap, égalité femmes/hommes, mobilité ... ?

Check Evaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

1. (1/2)

- Existence d'un comité de pilotage EPLE-tête de cordée
- Nombre et fréquence des réunions de ce comité de pilotage
- Nombre et pourcentage de chaque typologie d'activités proposées
- Nombre d'actions favorisant l'égalité filles/garçons
- Nombre d'accompagnements individuels et collectifs
- Nombre d'heures de formation des tuteurs

Act Agir

Points forts

Points faibles

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Objectifs

Actions

Cordées de la réussite : préparer le bilan annuel (1/2)

Instruction interministérielle du 21-7-2020 (NOR : MENE2021598J) : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo32/MENE2021598J.htm>

Charte 2021 des Cordées de la réussite : <https://www.cordeesdelareussite.fr/Mise-en-avant/La-charte-2021-des-cordees-de-la-reussite-signee-par-les-ministeres-du-MEN-et-du-MESRI>



Plan Planifier

Contexte, stratégie, sens, objectifs

Une nouvelle impulsion a été donnée au dispositif depuis l'été 2020 : fusion des dispositifs Parcours d'excellence et Cordées de la réussite avec de nouvelles orientations :

- de nouvelles cibles,
- un pilotage partagé tête de cordée / EPLE encordés
- de nouvelles priorités.

Le projet, présenté à la commission régionale est élaboré conjointement par l'EPLE encordé et la tête de cordée.

Dans l'esprit de l'instruction interministérielle, un bilan annuel partagé EPLE/tête de cordée est réalisé, qui vise à une amélioration continue du dispositif.

Dans quel contexte la Cordée a-t-elle été créée (besoins identifiés, problématiques locales...) ? Quelle complémentarité avec d'autres démarches et dispositifs ? Quels étaient les objectifs que la Cordée s'était fixés ?

Comment le programme d'accompagnement global a-t-il été défini entre les établissements encordés et la/les tête(s) de cordée ?

Comment ce programme s'intègre-t-il dans le projet d'établissement ? Comment prend-il en compte les caractéristiques propres au territoire ?

Quelle place et quel rôle jouent les instances de l'établissement dans le dispositif des Cordées ?

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

1. Pilotage du programme (2/2)

Partenariats et mise en réseaux

- Quels sont les moyens mis en œuvre pour présenter aux élèves une offre de formation dans l'enseignement supérieur diversifiée ?
- Quels partenariats avec des acteurs extérieurs à l'éducation nationale (associations, entreprises, collectivités territoriales...) sont-ils noués dans le cadre de la Cordée ?
- Comment l'EPLE contribue-t-il à une dynamique de réseau d'établissements scolaires encordés, existant ou à créer pour assurer la continuité du parcours des élèves ?
- Comment la Cordée y contribue-t-elle à son niveau ?
- Quel partenariat inter-Cordées ? Comment mutualiser les ressources utilisées dans le cadre de la mise en réseau ?

Suivi

- Quelles sont les modalités de suivi du programme ?
- Quels outils la Cordée (les EPLE et la tête de cordée) a-t-elle mis en place pour mesurer l'engagement et le suivi des élèves et plus largement de la cohorte dans la durée ?

Check Evaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

1. (2/2)

- Nombre d'établissements de l'enseignement supérieur partenaires
- Nombre de partenaires autres que ceux de l'enseignement supérieur
- Suivi statistique des parcours individuels (ex. vœux des candidats de terminale sur Parcoursup, propositions reçues, acceptées...)

Act Agir

Points forts

Points faibles

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Objectifs

Actions

Cordées de la réussite : préparer le bilan annuel (2/2)

Instruction interministérielle du 21-7-2020 (NOR : MENE2021598J) : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo32/MENE2021598J.htm>

Charte 2021 des Cordées de la réussite : <https://www.cordeesdelareussite.fr/Mise-en-avant/La-charte-2021-des-cordees-de-la-reussite-signee-par-les-ministeres-du-MEN-et-du-MESRI>



Plan Planifier

Contexte, stratégie, sens, objectifs

Une nouvelle impulsion a été donnée au dispositif depuis l'été 2020 : fusion des dispositifs Parcours d'excellence et Cordées de la réussite avec de nouvelles orientations :

- de nouvelles cibles,
- un pilotage partagé tête de cordée / EPLE encordés
- de nouvelles priorités.

Le projet, présenté à la commission régionale est élaboré conjointement par l'EPLE encordé et la tête de cordée.

Dans l'esprit de l'instruction interministérielle, un bilan annuel partagé EPLE/tête de cordée est réalisé, qui vise à une amélioration continue du dispositif.

Dans quel contexte la Cordée a-t-elle été créée (besoins identifiés, problématiques locales...) ? Quelle complémentarité avec d'autres démarches et dispositifs ? Quels étaient les objectifs que la Cordée s'était fixés ?

Comment le programme d'accompagnement global a-t-il été défini entre les établissements encordés et la/les tête(s) de cordée ?

Comment ce programme s'intègre-t-il dans le projet d'établissement ? Comment prend-il en compte les caractéristiques propres au territoire ?

Quelle place et quel rôle jouent les instances de l'établissement dans le dispositif des Cordées ?

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

2. Les publics bénéficiaires

Constitution d'une cohorte d'élèves bénéficiaires

- Comment les élèves, indépendamment de leur niveau scolaire, ont-ils été invités à entrer dans la Cordée ?
- Des critères, conditions, procédures sont-ils mis en place pour valider l'intégration de l'élève dans la cordée (volontariat, accord des familles...) ?
- Quelles sont les instances ou les personnes identifiées pour cibler les élèves (conseil de classe, PP, Psy-EN...). Comment est organisé, planifié le travail de concertation entre les différents membres de l'équipe pédagogique ?
- Quelles sont les contraintes identifiées qui empêchent les élèves de rejoindre la Cordée ?

Information, implication et appréciation des familles

- Quelles informations ont été données aux familles en début d'année ? au fil de l'année ? Avec quels supports/médias/réunions ?
- Comment les familles ont-elles été impliquées dans la Cordée ?
- Quels sont les retours des familles concernant la participation de leur enfant à une Cordée, l'impact sur son projet et son parcours ?
- Quelles sont les modalités de recueil de ces retours ?

Réponses aux besoins spécifiques des élèves et modalités d'accompagnement diversifiées

- Quelles modalités d'accompagnement sont-elles mises en œuvre ? Permettent-elles d'articuler les actions collectives et individuelles ?
- Quelle appréciation les élèves bénéficiaires portent-ils sur le dispositif ?
- Quelles sont les modalités de recueil de ces appréciations ?

Engagement et accompagnement de l'élève dans la durée

- Comment le suivi de la participation des élèves aux activités ou au parcours proposé tout au long de l'année est-il organisé ? Comment permet-il de s'assurer que chacun bénéficie d'actions ?
- Quels sont les moments privilégiés (entretiens individuels, conseils de classe...) et les outils utilisés pour évaluer l'impact des actions proposées sur le parcours de l'élève (bulletins, Folios...) ? Quelles évolutions sont-elles constatées dans le projet d'orientation des élèves bénéficiaires ?
- Comment la continuité de l'accompagnement des élèves bénéficiaires est-elle assurée, notamment au moment des transitions collège/lycée/enseignement supérieur ?

Check Evaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

- 2.
- Nombre d'élèves impliqués
- % d'élèves boursiers inscrits
- % d'élèves volontaires intégrés
- % d'élèves impliqués / effectif total de l'établissement
- Nombre d'événements proposés aux familles (Semaine nationale des Cordées de la réussite, sorties culturelles, rencontres / visites d'établissements d'enseignement supérieur...)
- Taux de participation des familles aux événements qui leur sont ouverts
- Taux d'abandon des élèves inscrits
- Taux de réinscription en année N+1
- Taux de satisfaction des élèves bénéficiaires
- Taux de satisfaction de leurs familles

Act Agir

Points forts

Points faibles

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Objectifs

Actions

Diagnostic partagé

Points forts

-
-
-

Axes d'amélioration

-
-
-

Objectifs

-
-
-
-

Actions

	Éléments d'action Pour chaque proposition, écrire le processus mis en œuvre avec un indicateur	Dates clé
...		
...		